

ORIENTATION DE GESTION

Le FCP est éligible au PEA et au PEA PME.

Objectif de gestion

Le FCP MG EXPANSION FRANCE est exposé sur le marché des petites capitalisations françaises appartenant au compartiment C de l'Eurolist qui rassemble les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros.

Indicateur de référence

La performance du FCP ne peut être comparée à un indice étant donné que les valeurs le composant n'appartiennent pas pour leur très grande majorité à un indice.

Stratégie de gestion

De par la nature des investissements du FCP MG EXPANSION FRANCE, ce dernier adopte une politique de gestion de stock picking. En effet, son univers d'investissement est un segment qui regroupe des PME/ETI de petites capitalisations françaises plus risquées que des très grandes valeurs. Dans ce cadre, le Fonds s'intéresse principalement aux sociétés bénéficiaires et dont les projets de développement semblent réalistes. Ainsi, les valeurs technologiques déficitaires aux projets très ambitieux et/ou les valeurs à trop faible liquidité, dont les fortes variations de cours de Bourse sont souvent décorrélées de l'évolution de leurs résultats, sont sous-pondérées ou absentes du portefeuille.

Par ailleurs, du fait du très grand nombre de sociétés composant l'univers d'étude des PME/ETI, le FCP MG EXPANSION FRANCE concentre ses investissements sur des capitalisations boursières répondant entre autre à un certain nombre de critères préalables d'éligibilité que sont le flottant, les volumes échangés (liquidité) et le fait d'être suivi par au moins un ou plusieurs courtiers.

Le gérant réalise une analyse fondamentale de chaque société. Les critères retenus peuvent être quantitatifs, aussi bien de type « croissance » comme la croissance des ventes, la croissance des bénéfices, et/ou de type « value » comme un titre qui se traite sur un ratio prix de l'action/bénéfices par action faible en absolu ou avec une décote par rapport à son secteur, ou bien un titre qui présente un fort rendement du dividende. Les critères qualitatifs, comme la qualité perçue du management, et/ou la pertinence de la stratégie suivie par la société sont aussi évalués, cette étape est souvent, mais pas de façon systématique, réalisée à travers une réunion avec les dirigeants de la société.

Les actifs de MG EXPANSION FRANCE sont exposés en permanence à hauteur de 75% au moins en titres de capital de petites capitalisations françaises du compartiment C de l'Eurolist.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, le Fonds ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Le Fonds pourra également investir en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Les titres de créance et instruments du marché monétaire détenus en portefeuille seront émis en euro ou autres devises européennes. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon la politique de notation mise en place par la société de gestion.

Les instruments sont des titres obligataires ou monétaires représentant de la dette publique française.

Le Fonds pourra réaliser sa stratégie à travers des OPC de type monétaires ou OPC actions (de petites et moyennes capitalisations). Aussi, le Fonds pourra investir jusqu'à 50% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement.

A l'intérieur de cette limite, le Fonds pourra détenir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions d'autres FIA français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions suivantes :

- 1) Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM coordonnés et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie ;
- 2) Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM coordonnés ;
- 3) Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés ;
- 4) Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif net en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Le FCP pourra intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le Fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice CAC40. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

Profil des risques

Au travers du FCP MG EXPANSION FRANCE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque action

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser. De plus, le Fonds sera exposé sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative".

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Et accessoirement (résiduel)

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 29/12/2017 au 29/06/2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	16 048 166,15
Avoirs bancaires	16 887,95
Autres actifs détenus par l'OPC	240 470,53
Total des actifs détenus par l'OPC	16 305 524,63
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-30 434,06
Total des passifs	-30 434,06
Valeur nette d'inventaire	16 275 090,57

Evolution de l'actif net

	29/06/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF NET						
en EUR	16 275 090,57	14 257 652,86	9 628 157,07	8 086 030,49	7 634 417,98	6 571 570,79
Nombre de titres						
Catégorie de parts C	69 066,2649	69 129,6532	65 565,1685	66 035,7878	71 258,5283	68 418,7720
Catégorie de parts D	624,8349	557,8349	114,8349	114,8349	238,8349	31,8349
Catégorie de parts N	16 526,9817	6 158,2023	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts C EUR	192,06	189,57	146,61	122,25	106,81	96,00
Catégorie de parts D EUR	171,55	169,32	130,96	109,20	95,41	94,42
Catégorie de parts N EUR	175,62	171,84 ⁽²⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts D						
en EUR	-	-	-	-	-	10,26
Date de distribution	-	-	-	-	-	16/04/2014
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts D						
en EUR	-	-	-	-	-	0,05
Date de distribution	-	-	-	-	-	16/04/2014
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts C EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts C EUR	-	-1,46	-0,36	4,46	19,94	10,47 ⁽¹⁾
Catégorie de parts D EUR	-	-1,30	-0,32	3,99	19,12	-

Evolution de l'actif net (suite)

	29/06/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Catégorie de parts N EUR	-	1,30	-	-	-	-

(1) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(2) La catégorie de parts N a été créée le 05/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 152,45.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	98,61	98,42
Actions	98,61	98,42
2CRSI SA	0,55	0,55
A.S.T GROUPE	2,10	2,09
ABEO SA	1,31	1,31
ACTIELEC TECHNOLOGIES	1,46	1,46
ADOCIA	0,23	0,23
ADVICENNE SA	0,74	0,74
ADVINI	1,48	1,47
ALTUR INVESTISSEM SCA ACT	0,82	0,82
ASIT BIOTECH SA	0,31	0,31
ATEME	1,35	1,34
AUREA	1,91	1,91
AURES TECHNOLOGIES	3,77	3,76
AWOX	0,12	0,12
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	1,21	1,21
BIGBEN INTERACTIVE	1,37	1,37
BOIS ET SCIERIE DE LA MANCHE REITS	0,84	0,84
CAFOM	1,00	1,00
CAPELLI	1,62	1,62
CAST	2,21	2,21
CATANA GROUP SA RIGHTS 09/04/2018	0,00	0,00
CELLNOVO GROUP SA	0,77	0,77
CHARGEURS	1,35	1,35
COHERIS	0,55	0,55
DALET REGROUPEE	1,76	1,75
ECA SA	0,79	0,79
EGIDE	1,87	1,86
EKINOPS	1,41	1,40
ELECTRO POWER SYSTEMS SA	2,12	2,12
EOS IMAGING-PROMESSES	2,09	2,09
EUROMEDIS GROUPE	0,34	0,34
GEA	1,68	1,67
GENERIX GROUP FRANCE SA	2,27	2,27

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
GENSIGHT BIOLOGICS SA	0,49	0,49
GPE GROUPE PIZZORNO	0,81	0,81
GROUPE LDLC SA	1,38	1,38
GROUPE OPEN	1,26	1,26
HIGH CO	2,94	2,93
HIPAY GROUP SA	1,89	1,89
IGE+XAO	1,64	1,63
INSIDE SECURE PROMESSE	0,99	0,99
INVENTIVA SA	1,60	1,59
IT LINK	0,74	0,74
ITS GROUP N ACT NOM	1,07	1,07
JACQUES BOGART SA	0,67	0,67
LA FRANCAISE DE L'ENERGIE SA	1,88	1,88
LACROIX	0,49	0,48
LINEDATA SERVICES	1,43	1,42
MCPHY ENERGY	2,46	2,45
MEDIA 6	0,62	0,62
MEMSCAP (REGROUPE)	0,85	0,85
MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT	1,10	1,10
MRM	1,06	1,06
NATUREX	1,73	1,73
NEURONES	2,18	2,17
OL GROUPE	1,24	1,24
ORAPI	0,38	0,38
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS SHS	1,05	1,04
PONCIN YACHTS	2,26	2,26
QUANTEL	6,31	6,30
RIBER	3,76	3,75
SELECTIRENTE REITS	0,74	0,74
SERGE FERRARI GROUP	1,44	1,44
SOGELAIR	1,76	1,75
SQLI SA	1,42	1,42
SUPERSONIC IMAGINE	0,26	0,26
TIPIAK	1,12	1,12
TIVOLY SA	0,76	0,76
XILAM ANIMATION	4,42	4,41
YMAGIS	1,00	1,00
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1,32	1,32
OPC à capital variable	1,32	1,32
LYXOR CAC MID 60 UCITS ETF	1,32	1,32
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	3 543 808,73	1 650 804,01
Actions	3 543 808,73	1 650 804,01
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	896 054,00	1 013 250,24
OPC à capital variable	896 054,00	1 013 250,24

Promoteurs : MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris